



CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES (COPA)

XI^e RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF CHAMBRE DES DÉPUTÉS BRASÍLIA, BRÉSIL LE 23 MARS 2004

COMPTE RENDU

Le 23^e jour du mois de mars de l'an 2004 s'est tenue la onzième réunion du Comité exécutif de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA), dans la salle de la Commission de la Constitution, de la Justice et de la Rédaction, en avant-midi, et, en après-midi, dans l'auditorium Nereu Ramos, de la Chambre de députés, à Brasília, en République fédérative du Brésil. Cette réunion comptait sur la présence de représentants de congrès et d'assemblées parlementaires des pays suivants : Antilles néerlandaises, Argentine, Brésil, Colombie, Canada (Québec), Cuba, Équateur, El Salvador, Honduras, Guatemala, États-Unis d'Amérique, Mexique et Venezuela, ainsi que sur la participation de délégués de parlements régionaux et d'organisations interparlementaires. Parmi les parlements régionaux, citons le Parlement andin, le Parlement centraméricain (PARLACEN), le Parlement autochtone et le Parlement latino-américain (PARLATINO). Pour ce qui est des organisations interparlementaires, citons la União Nacional dos Legislativos Estaduais (UNALE), du Brésil, et la National Conference of State Legislatures (NCSL), des États-Unis. Y ont également assisté les coordonnateurs des secrétariats techniques du Québec, du Mexique et du Brésil. Les participants ont discuté de l'ordre du jour ci-dessous, qui a été approuvé à l'unanimité par les personnes présentes à la suite de la présentation des modifications, des discussions et des délibérations :

- 1) ouverture officielle;
- 2) suivi des points en suspens de la V^e Assemblée générale de la COPA, tenue à Caracas en novembre 2003;
- 3) planification stratégique de la COPA;
- 4) revue de la COPA;
- 5) détermination de la date de la prochaine Assemblée générale;
- 6) autres sujets.

1) Ouverture officielle - Les travaux se sont amorcés dans l'enceinte de la salle de la Commission de la Constitution, de la Justice et de la Rédaction de la Chambre des députés en présence des personnes suivantes : le député fédéral João Paulo Cunha, président de la Chambre des députés, le député fédéral Ney Lopes, président du PARLATINO, le sénateur Carlos Mateos, président du Congrès du Paraguay, la sénatrice Seris Shessarenko, représentant le président du Congrès national du Brésil, le député Guillermo Landázuri, président du Congrès de l'Équateur, et la députée fédérale Maria

José Maninha, présidente de la COPA. Les parlementaires précités ont pris la parole, en soulignant la satisfaction du Brésil, de la réalisation de cette réunion de parlementaires des Amériques. Ils ont souligné l'importance d'une telle réunion, étant donné les symétries entre les assemblées législatives, notamment en ce qui concerne le projet de Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Au terme de la première partie de la réunion, en présence des membres du Comité exécutif, de parlementaires nationaux et des autorités spécialement invitées à l'ouverture de la séance, la députée Maninha, qui présidait les travaux, a salué les participants en réitérant les engagements politiques pris à Puebla, au Mexique, au moment de sa prise de poste. Elle a prononcé un long discours sur l'actualité politique mondiale en mettant l'accent sur le terrorisme et l'événement survenu récemment en Espagne. Elle a souligné que la COPA joue un rôle très important et qu'elle devra relever des défis, notamment dans le cadre de la discussion relative à la création de la Zone de libre-échange des Amériques, car les législateurs des Amériques auront une participation accrue aux décisions politiques à titre de parlementaires libres pour qu'ils puissent accomplir leur mission constitutionnelle. Par la suite, la parole a été donnée à l'ambassadeur José Carlos Macedo Soares, du ministère des Relations extérieures du Brésil. Il a parlé de l'état actuel des négociations du projet de Zone de libre-échange des Amériques. M. Soares a renseigné les participants, en fournissant des détails, sur l'avancement des négociations réalisées récemment dans la ville de Puebla, au Mexique, en soulignant qu'il subsiste des difficultés concernant divers points à l'ordre du jour de la ZLEA. Il y a eu ensuite une discussion animée entre les participants et le conférencier concernant l'environnement et les difficultés éprouvées par quelques pays dans la ronde de négociations actuelle, plus précisément dans les secteurs de l'agriculture et des achats gouvernementaux.

Après la conférence principale, les travaux ont été suspendus pour le repas du midi. En après-midi, les travaux ont repris, cette fois dans l'auditorium Nereu Ramos, en suivant l'ordre du jour approuvé, avec une discussion du premier point. La députée Ileana Rogel, d'El Salvador, présidente du Réseau des femmes parlementaires, a demandé la parole pour informer les participants qu'une réunion du Réseau allait se réaliser selon un horaire distinct afin que les deux réunions ne se chevauchent pas. En raison du retard, la présidente Maninha a proposé de discuter immédiatement du suivi des questions en suspens. Elle a effectué la composition de la table des travaux en invitant respectivement les membres des secrétariats exécutifs du Brésil, du Mexique et du Québec à y participer. Ils ont entamé la discussion des points à l'ordre du jour précité, passant la parole aux conférenciers inscrits afin qu'ils puissent bénéficier de leur droit de parole. Un moment a été accordé pendant la réunion pour qu'une communication soit faite par Rede Brasil, une organisation non gouvernementale, qui demandait que soit inscrit un point au programme de la COPA, à savoir la réforme du Fonds monétaire international (FMI), l'accès aux renseignements de cet organisme et la réglementation nationale et interparlementaire des opérations de crédit de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine de développement (BID). Le prochain point à l'ordre du jour a été le plan stratégique de la COPA. La présidente Maninha a abordé ce thème en présentant aux participants une copie d'un document portant sur ce sujet qui a été lu et soumis à une discussion animée, puis qui a été approuvé. Durant la discussion, il a été mentionné que la phase d'organisation de l'événement majeur de la COPA était déjà amorcée, à savoir la prochaine Assemblée générale qui se tiendra à Foz do Iguaçu, dans l'État du Paraná, et que des démarches avaient déjà été entreprises auprès du gouvernement de l'État pour l'obtention d'un appui intégral concernant la tenue de l'événement ainsi que le soutien de commanditaires. Au cours de la discussion, la nouvelle date de l'Assemblée générale a été approuvée. Elle se réalisera en mai 2005, étant donné la difficulté de tenir une

conférence au mois de novembre 2004 en raison de la tenue d'élections générales dans plusieurs pays, et compte tenu de la pause parlementaire à partir de décembre de la même année. La députée Ileana Rogel, d'El Salvador, a alors pris la parole sur les thèmes à être traités au cours de la prochaine Assemblée générale, soit l'évaluation des impacts de la ZLEA sur nos pays et la nécessité d'échanger avec d'autres organismes pour qu'il puisse y avoir une discussion élargie sur ce thème. Le député Jimenez, du Mexique, a parlé de la conjoncture actuelle et du rôle accru que les parlementaires peuvent jouer dans leurs régions respectives à titre d'acteurs clés sur les questions centrales actuellement en discussion, principalement à l'endroit où se déroulent les événements de la ZLEA, pour ainsi multiplier nos actions. Ce parlementaire a également parlé de la nécessité que la prise de poste de la présidente ou du président de la COPA se fasse automatiquement. La sénatrice Aracely Escalante, du Mexique, a alors présenté un document sur ses activités. Puis, la députée Leticia Gutiérrez, du Mexique, à titre de trésorière, a présenté le projet de budget de la COPA pour qu'il soit discuté et approuvé par les participants. Elle a passé le document autour de la table dans le but de le remettre ensuite à tous les membres du Comité exécutif. La parlementaire mexicaine a dit qu'il était nécessaire d'expliquer les formes de financement de la COPA, non seulement pour l'Assemblée générale, mais également pour son fonctionnement, et qu'il fallait établir l'obligation pour ses membres de payer une cotisation. Le député Joseph Miro, des États-Unis, a évoqué qu'il était très difficile de parler du plan stratégique et du financement de la COPA compte tenu des problèmes d'organisation et de budget, et qu'il était impossible de discuter aux États-Unis d'un projet de soutien financier, vu le problème de représentation des parlementaires. Ne pouvant représenter leurs parlements ou leur pays, nombre d'entre eux ne se présentent qu'à titre individuel, et c'est le cas de M. Miro. À titre de représentant d'un État américain, il a affirmé que de nombreuses questions traitées par la COPA étaient considérées comme relevant du gouvernement fédéral et des législateurs fédéraux. La députée Maninha, reprenant la parole, a expliqué la fonction politique des représentants de la COPA et le budget de l'organisation, car il s'agit de la meilleure occasion pour participer et discuter de la filiation des organisations nationales et étatiques aussi bien que d'élaborer une solution financière définitive pour l'organisation. Le député Christos Sirros, du Québec, a affirmé qu'il s'agissait d'un projet de budget qui devait être présenté et expliqué à tous les parlementaires des Amériques, mais que la COPA devait déployer un effort pour la perception des cotisations en envoyant des lettres aux parlements affiliés. Le sénateur Efrain Gonzales, des États-Unis, a parlé de la participation de la NCSL à la COPA; à ce point à l'ordre du jour, les participants suivants ont pris la parole : le député Pierre Moreau, du Québec, Ivan Vasques, de l'Équateur, et Ricardo Ulcuango, de l'Équateur. Ensuite, les comptes rendus des commissions thématiques ont été présentés. Le député Cabello Gil, du Mexique, de la Commission de la démocratie et de la paix, a parlé de la non-réalisation du séminaire sur l'observation électorale et des problèmes qu'il a éprouvés concernant le déplacement des représentants de la Fondation Arias, en raison de l'inexistence d'un budget pour payer les billets d'avion et les indemnités quotidiennes. Il a proposé la signature d'une entente avec la Fondation Arias, à une date qui reste à déterminer, et a parlé des prochaines missions à réaliser par la Commission, dans le cadre des élections au Panama, en République dominicaine et aux États-Unis. Puis, une résolution a été approuvée sur un règlement portant sur les missions d'observation électorale. Les personnes suivantes ont pris la parole : le député Jacques Côté, du Québec, la députée Maninha, le député Tubal Paez, de Cuba, la députée Jhannett Madriz, du Parlement andin et ex-présidente de la COPA, le député Joseph Miro, des États-Unis, et le député Carlos Jiménez Macías, du Mexique. Enfin, le député Cabello Gil, président de la Commission de la démocratie et de la paix, a affirmé qu'il était nécessaire d'établir des critères à observer pour participer à une mission

d'observation électorale et il a ajouté qu'il était important de réaliser un séminaire en vue de former davantage les législateurs qui seront appelés à participer à ce processus.

Un autre point à l'ordre du jour a été la discussion sur la revue de la COPA. La députée Maninha a parlé de son contenu et a demandé que chaque parlementaire distribue ce magazine à ses collègues parlementaires dans un effort pour élargir sa diffusion. La réunion du Comité exécutif s'est poursuivie, cette fois dans les locaux d'Interlegis, le 24 mars 2004. La députée Maninha a lu un document envoyé par un sénateur d'Haïti concernant la situation vécue par ce pays et la grave crise institutionnelle actuelle. Par la suite, une résolution sur la situation en Haïti a été approuvée. Il a été convenu que le document soit envoyé aux principaux organismes internationaux et aux pays des Amériques. La proposition a été lue par le député Christos Sirros, du Québec. Ce dernier a été interrompu par le député Tubal Paez qui a parlé de sa position en relation avec Haïti et a demandé que dans le document soit envisagée l'intervention de l'ONU dans le conflit, étant donné qu'il existe un intérêt de la part de Cuba, car de nombreux professionnels de ce pays possèdent une expertise pertinente. Il a proposé un ajout à la proposition, laquelle a été présentée à la table. Enfin, la présidente Maninha a suggéré que la réalisation de la prochaine réunion du Comité exécutif se fasse au Panama, en juin 2004, en fonction de la réunion de négociation de la ZLEA, conformément au calendrier des réunions approuvé. Comme dernier point à l'ordre du jour, soit les questions diverses, le député Ricardo Ulcuango, du Parlement autochtone, a pris la parole pour lancer une invitation à un événement de ce Parlement qui se tiendra en juin 2004 à Quito, en Équateur, et a transmis l'invitation à la présidente Maninha. Ayant épuisé les sujets à l'ordre du jour, la présidente a clos la réunion, le présent compte rendu devant être rédigé pour être ensuite dûment signé.